

Votre demande de prime CEE pas à pas

Pompe à chaleur air/air — Prime énergie d'EDF

Version 1.3 15 octobre 2026

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF

Prime énergie d'EDF

Prolongation exceptionnelle : la Prime énergie d'EDF toujours élevée jusqu'au 31/12/2026 !

Jusqu'à 7 000 €⁽¹⁾, sous conditions, pour l'installation d'une pompe à chaleur eau/eau en remplacement d'une chaudière au gaz ou au fioul, en complément des aides publiques⁽²⁾ sur les travaux d'économies d'énergie.

Et jusqu'à 50 % d'économies⁽³⁾ sur votre budget chauffage.

Estimez le montant de votre Prime énergie d'EDF et inscrivez-vous !

J'estime ma prime

Je m'inscris



* Interview auprès de 1 000 clients en avril 2025 par BVA XSight

1 Accueil du site — Page d'accueil de prime-energie-edf.fr

Ouvrez le site www.prime-energie-edf.fr dans votre navigateur. Cliquez sur le bouton « Je m'inscris ».

Créez votre compte

La Prime énergie d'EDF est réservée aux particuliers, personnes physiques. Les personnes morales (copropriétés, sociétés civiles immobilières...) ne peuvent pas en bénéficier.

Veuillez saisir votre adresse e-mail personnelle. Celle-ci servira comme identifiant pour votre compte/espace personnel et pour recevoir nos communications.

E-mail

votre adresse e-mail personnelle

Confirmation d'e-mail

votre adresse e-mail personnelle

Mot de passe

●●●●●●●●●●●●●●●●



Confirmation de mot de passe

●●●●●●●●●●●●●●●●



Je m'inscris

2 Inscription 1/8 — Créez votre compte

Saisissez votre adresse e-mail personnelle, puis confirmez-la. Choisissez un mot de passe. Cliquez sur « Je m'inscris ».

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF (suite)

Avez-vous déjà signé votre devis ?

☐ Oui, j'ai déjà signé mon devis

☒ Non, je n'ai pas encore signé mon devis

Attention, vous devez bien vous inscrire **avant de signer votre devis** et vérifier les conditions d'éligibilité.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

3 Inscription 3/8 — Avez-vous déjà signé votre devis ?

Répondez « Non, je n'ai pas encore signé mon devis ». Cette réponse est indispensable : la prime n'est accordée que si votre inscription précède la signature du devis. Ne signez donc rien avant la fin de cette inscription.

IMPORTANT

Le bénéficiaire de la Prime énergie d'EDF est celui qui engage et finance les travaux de rénovation énergétique. À ce titre, le devis et la facture doivent être **au nom et au prénom du bénéficiaire**. Une saisie incorrecte comme l'inversion du nom et du prénom est un critère de refus de votre dossier.

Les prénom et nom renseignés lors de l'inscription doivent être **strictement identiques à l'IBAN** que vous seriez susceptible de nous transmettre pour le paiement de votre prime.

Le bénéficiaire

☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Flantier

Prénom

Hubert

Avez-vous un numéro de téléphone portable ?

☒ Oui

☐ Non

Veuillez vérifier que le numéro que vous avez saisi est bien celui du bénéficiaire. Le téléphone indiqué doit être celui du bénéficiaire. Attention ce numéro sera soumis à une vérification par code SMS lors de votre première connexion.

🇫🇷 +33 ✓

Téléphone portable

(0) 6 11 71 17 17

4 Inscription 4/8 — Votre identité et vos coordonnées

Indiquez votre civilité. Saisissez votre nom « Flantier » et votre prénom « Hubert », exactement comme sur le devis S00117. Ne les inversez pas : EDF refuserait le dossier. Saisissez votre numéro de téléphone portable : EDF vous enverra un code par SMS à la première connexion.

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF (suite)

Le logement concerné par vos travaux

Type de logement
Maison individuelle

Département des travaux
49 - Maine-et-Loire

Surface habitable (en m²)
Plus de 130 m²

Énergie de chauffage après travaux
Électricité (ex : pompe à chaleur)

< Précédent
Suivant >

5 Inscription 5/8 — Le logement concerné par vos travaux

Type de logement : « Maison individuelle ». Département des travaux : « 49 - Maine-et-Loire ». Surface habitable : choisissez la tranche qui correspond à votre logement (surface totale de votre logement, à choisir dans la liste). Énergie de chauffage après travaux : « Électricité (ex : pompe à chaleur) ». Cliquez sur « Suivant ».

Vous & EDF

Êtes-vous client EDF ? (optionnel)

☐ Oui

☒ Non

Comment avez-vous connu la Prime énergie d'EDF ? (optionnel)

Mon professionnel

Gestion des e-mails commerciaux d'EDF (optionnel)

☐ J'ai des projets de travaux de rénovation énergétique et je souhaite être informé(e) par e-mail des offres Prime énergie d'EDF.
Les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement dont EDF est le responsable. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Par ailleurs, dans le cadre de la création et de la gestion de votre dossier, vous recevrez des communications obligatoires afin de vous tenir informé(e) de son état d'avancement.

[Passer cette étape](#)
Suivant >

6 Inscription 6/8 — Vous & EDF

Toutes les questions de cette page sont facultatives. À « Comment avez-vous connu la Prime énergie d'EDF ? », vous pouvez répondre « Mon professionnel ». Cliquez sur « Suivant ».

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF (suite)

Êtes-vous client EDF ?

Non

Comment avez-vous connu la Prime énergie d'EDF ?

Mon professionnel

Mes préférences

☐ J'ai des projets de travaux de rénovation énergétique et je souhaite être informé(e) par e-mail des offres Prime énergie d'EDF.

[Modifier](#)

☒ Je certifie être majeur(e) et avoir lu et accepté les [CGU](#) et les [mentions légales](#) du site.

☒ J'accepte que mes travaux puissent faire l'objet d'un contrôle qualité obligatoire effectué par un expert mandaté par EDF et j'ai conscience qu'en cas de résultat non satisfaisant ou de refus de ma part, ma Prime énergie d'EDF ne pourra pas être versée. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la rubrique [Contrôles qualité](#).

 Succès ! 

[Confidentialité](#) • [Aide](#)

Valider mon inscription

7 Inscription 7/8 — Récapitulatif de vos informations

Relisez le récapitulatif. Cochez les deux cases : vous êtes majeur et acceptez les conditions du site ; vous acceptez un éventuel contrôle qualité. Sans ce contrôle, la prime ne peut pas être versée. Cliquez sur « Valider mon inscription ».

Confirmez votre adresse e-mail pour poursuivre votre demande de Prime énergie d'EDF

Vous venez de recevoir un e-mail de confirmation pour vous permettre d'activer votre compte.

Pour valider votre inscription au programme Prime énergie d'EDF, merci de vous rendre dans votre messagerie pour y retrouver :

- un e-mail Prime énergie d'EDF vous demandant de **cliquer sur le lien pour activer votre compte** ;
- un Cadre Contribution CEE qui est un document important à votre nom.

La réception du Cadre Contribution CEE **marque l'engagement d'EDF à financer vos travaux de rénovation** dans les conditions décrites dans celui-ci. Ce document est à conserver et il reste disponible dans votre espace personnel.

8 Inscription 8/8 — Confirmez votre adresse e-mail

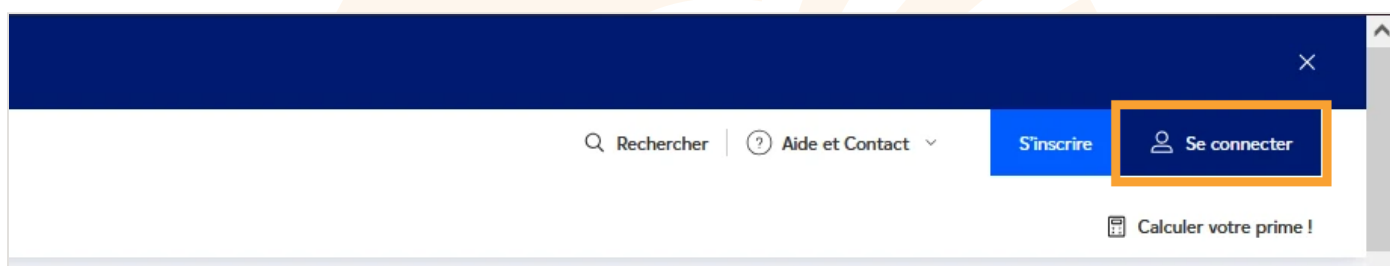
EDF vous envoie deux e-mails : un lien d'activation et un « Cadre Contribution CEE ». Conservez ce Cadre Contribution : c'est l'engagement d'EDF à financer vos travaux. En cas de question, les conseillers EDF répondent au 01 81 69 30 73.

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF (suite)



9 E-mail reçu — E-mail « Validez votre inscription »

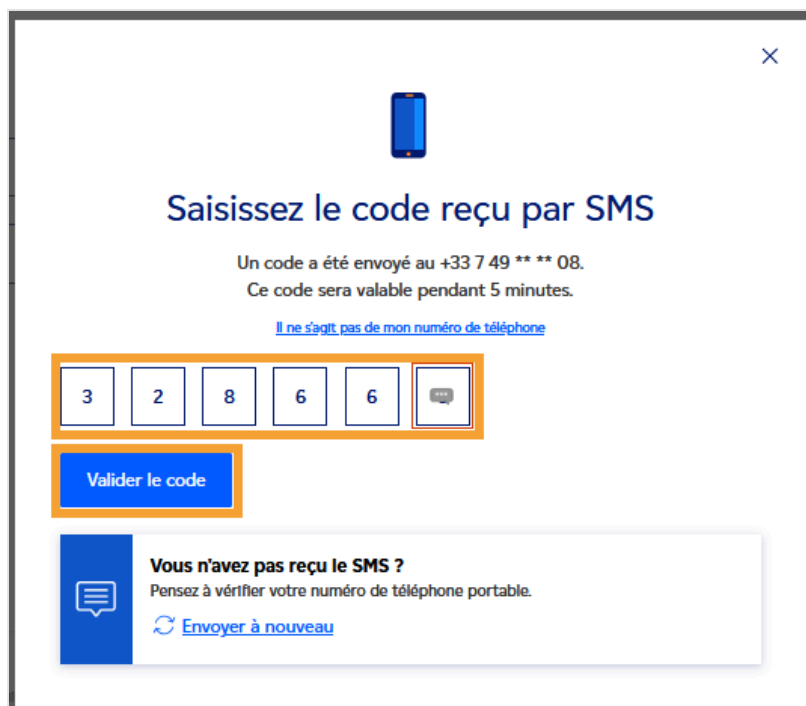
Ouvrez votre messagerie. Dans l'e-mail « Validez votre inscription », cliquez sur « Je valide mon inscription ». Vérifiez vos courriers indésirables si vous ne le voyez pas.



10 Retour sur l'accueil — Se connecter à votre espace

Le lien de validation vous ramène sur l'accueil du site. Cliquez sur « Se connecter », en haut à droite. Saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe.

Étape 1 — Je crée mon compte sur le site d'EDF (suite)



The screenshot shows a web interface for creating an account on the EDF website. At the top, there is a blue smartphone icon. Below it, the heading "Saisissez le code reçu par SMS" is displayed. The text indicates that a code has been sent to the number +33 7 49 ** ** 08 and is valid for 5 minutes. A link "Il ne s'agit pas de mon numéro de téléphone" is provided. Below this is a row of six input boxes containing the digits 3, 2, 8, 6, 6, and a speech bubble icon. A blue button labeled "Valider le code" is positioned below the input boxes. At the bottom, there is a section titled "Vous n'avez pas reçu le SMS ?" with the text "Pensez à vérifier votre numéro de téléphone portable." and a link "Envoyer à nouveau" with a circular arrow icon.

Saisissez le code reçu par SMS

Un code a été envoyé au +33 7 49 ** ** 08.
Ce code sera valable pendant 5 minutes.

[Il ne s'agit pas de mon numéro de téléphone](#)

3 2 8 6 6 

Valider le code

Vous n'avez pas reçu le SMS ?
Pensez à vérifier votre numéro de téléphone portable.
[Envoyer à nouveau](#)

- 11 Première connexion — Code reçu par SMS**
À la première connexion, EDF vous envoie un code à 6 chiffres par SMS. Saisissez ce code dans les cases, puis cliquez sur « Valider le code ». Le code reste valable 5 minutes.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime

Mes travaux

Mes dossiers

Mes simulations



Vous n'avez pas encore de dossier

[Créer un dossier](#)

12 Espace « Mes travaux » — Créer un dossier

Vous êtes dans votre espace « Mes travaux ». Cliquez sur « Créer un dossier ».

À savoir avant de commencer votre dossier



Temps estimé
pour la création de votre dossier

10 min.

Vos informations seront enregistrées à chaque étape.

Éligibilité à la Prime énergie d'EDF

La Prime énergie d'EDF s'inscrit dans le cadre d'un dispositif gouvernemental, les Certificats d'économies d'énergie, qui vise à réduire la consommation énergétique des Français.

Tout au long de la création de votre dossier, nous vérifierons l'éligibilité de votre opération de travaux à la Prime énergie d'EDF.

Les questions de ce parcours concernent :

- Les dates et caractéristiques de vos travaux
- Les caractéristiques de votre logement
- Le choix de votre professionnel
- Le choix d'un tiers de confiance

Pour justifier de la réalisation d'économies d'énergie, certains documents répondant à des exigences réglementaires strictes sont demandés.

Les documents justificatifs de vos travaux

La création de votre dossier formalise votre demande de prime. Il est important d'y renseigner les informations qui figurent dans les documents justificatifs de vos travaux, à commencer par votre devis, bon de commande ou facture des travaux. Nous recommandons de vous munir d'au moins un de ces documents pour répondre aux questions demandées.

13 Création de dossier, page d'introduction (haut) — À savoir avant de commencer votre dossier

Cette page rappelle ce qu'EDF vérifiera. Gardez votre devis S00117 sous la main : ses valeurs sont reprises dans le tableau de la première page de ce guide. Descendez jusqu'en bas de la page.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h (hors jours fériés) au

01 81 69 30 73
Service gratuit et prix d'un appel

Ou renseignez notre formulaire de contact si vous préférez être recontacté(e)

[Formulaire de contact](#)

[Suivant](#)

14 Création de dossier, première page — Page d'introduction

La première page rappelle le numéro des conseillers EDF. Descendez en bas de la page et cliquez sur « Suivant ».

Vos dates de travaux

Date réelle ou prévisionnelle de signature du devis (ou bon de commande)

Pour être éligible, votre devis doit être signé à partir du **05/10/2026**, soit la date de votre inscription au site.

Date de signature du devis
JJ/MM/AAAA 

Date de facture ou à défaut date prévisionnelle de fin de travaux

Si vous n'avez pas la date de facture, vous pouvez renseigner la date de fin de travaux prévisionnelle.

Date de facture
JJ/MM/AAAA 

[Suivant >](#)

15 Création de dossier 1/8 — Vos dates de travaux

Date de signature du devis : le jour où vous prévoyez de signer le devis S00117 à la main, au plus tôt le jour de votre inscription.
Date de facture : la date de fin de travaux prévue avec Cholet Clim (à convenir avec Cholet Clim). Vous pourrez corriger ces deux dates plus tard dans votre espace.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Vos dates de travaux

Date réelle ou prévisionnelle de signature du devis (ou bon de commande)

Pour être éligible, votre devis doit être signé à partir du 05/10/2026, soit la date de votre inscription au site.

Date de signature du devis

06/10/2026



Date de facture ou à défaut date prévisionnelle de fin de travaux

Si vous n'avez pas la date de facture, vous pouvez renseigner la date de fin de travaux prévisionnelle.

Date de facture

31/10/2026



Suivant >

- 16 Création de dossier 1/8 — Exemple de dates remplies**
Exemple : signature le lendemain de l'inscription, facture à la date de fin de travaux prévue. Vérifiez vos deux dates, puis cliquez sur « Suivant ».

Quel type de travaux souhaitez-vous réaliser ?

Isolation



Chauffage et régulation



Menuiserie



< Retour

Suivant >

- 17 Création de dossier 2/8 — Quel type de travaux souhaitez-vous réaliser ?**
Dépliez la rubrique « Chauffage et régulation » en cliquant sur le signe +.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

 Coup de pouce

Chauffage et régulation

- ☐ Pompe à chaleur air/eau
 Coup de pouce
- ☐ Pompe à chaleur de type eau/eau ou sol/eau
 Coup de pouce
- ☐ Pompe à chaleur hybride individuelle
- ☒ Pompe à chaleur de type air/air
- ☐ Appareil indépendant de chauffage au bois
 Coup de pouce
- ☐ Chaudière biomasse individuelle
 Coup de pouce

18

Création de dossier 2/8 — Type de travaux

Dépliez la rubrique « Chauffage et régulation ». Cochez « Pompe à chaleur de type air/air ». Passez à la page suivante.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Localisation des travaux

Adresse des travaux

N°	Nom de la voie
	117 impasse du Nid d'Espions
Complément d'adresse (optionnel) Lieu-dit, Bâtiment, ...	
Code postal	Commune
49300	Cholet
Pays France	

☐ Il ne s'agit pas de l'adresse des travaux.

Quel est le type de votre logement ?

Type de logement
Maison individuelle

☒ Je certifie que le bâtiment existe depuis plus de deux ans à la date d'engagement de mes travaux (signature du devis ou du bon de commande).

[< Précédent](#) [Suivant >](#)

- 19 Création de dossier 3/8 — Localisation des travaux**
- L'adresse est reprise de votre compte. Vérifiez qu'elle correspond à l'adresse des travaux : 117 impasse du Nid d'Espions, 49300 Cholet. Sinon, cochez « Il ne s'agit pas de l'adresse des travaux » et corrigez-la. Type de logement : « Maison individuelle ».
- Cochez la case « Je certifie que le bâtiment existe depuis plus de deux ans ». Cliquez sur « Suivant ».

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Pompe à chaleur de type air/air

Coefficient de performance saisonnier (SCOP) ⓘ

Coefficient de performance saisonnier (SCOP)
3,9 ≤ SCOP < 4,3

Quelle est la surface chauffée par votre nouvel équipement (en m²) ?

Attention : Si vos travaux ont nécessité l'installation de plusieurs pompes à chaleur air/air (c'est-à-dire plusieurs unités extérieures), la surface chauffée à renseigner doit correspondre à la surface couverte par une seule pompe à chaleur, et non à la surface totale couverte par l'ensemble des équipements. Afin de valoriser toutes vos pompes à chaleur air/air, nous vous invitons à créer un dossier par pompe à chaleur installée.

Surface chauffée par le nouvel équipement
117 m²

Renseignez le montant de vos travaux

Montant HT des travaux
le montant HT de votre devis, par exemple 7117 €

Montant TTC des travaux
le montant TTC de votre devis, par exemple 7971,04 (ou 7971 si le site refuse les centimes) €

Avez-vous perçu ou allez-vous percevoir des aides pour vos travaux (autres qu'une prime CEE) ?
Si vous n'avez perçu aucune autre aide, renseignez 0. ⓘ

Montant des autres aides perçues
0 €

< Précédent

Suivant >

20

Création de dossier 4/8 — Détail des travaux — pompe à chaleur de type air/air

Coefficient de performance saisonnier : choisissez « 3,9 ≤ SCOP < 4,3 » (votre matériel a un SCOP de 4,0 dans cet exemple ; la valeur exacte figure sur votre devis). Surface chauffée par le nouvel équipement : 117 m², c'est-à-dire les pièces chauffées uniquement par la pompe à chaleur. Montant HT : le montant HT de votre devis, par exemple 7117 €. Montant TTC : le montant TTC de votre devis, par exemple 7971,04 (ou 7971 si le site refuse les centimes) €. Autres aides perçues : 0. Cliquez sur « Suivant ».

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Découvrez si vous êtes éligible au Bonus de la Prime énergie d'EDF

En fonction de la situation fiscale de votre foyer, vous pouvez bénéficier d'une prime plus avantageuse.

Quel est le département de votre résidence principale ?

Département de votre résidence principale
49 - Maine-et-Loire

Combien de personne(s) compose(nt) votre foyer fiscal de référence en 2025 ?

Saisissez le nombre de personnes vivant actuellement dans votre logement. Les personnes qui n'occupent pas votre logement de manière permanente mais qui sont rattachées à votre foyer fiscal, comme les étudiants, doivent être comptabilisées.

2

Quel est le revenu de votre foyer fiscal de référence en 2025 ?

Votre revenu fiscal de référence se trouve dans l'encadré "Vos références" sur la page de garde de votre avis d'impôt.

☒ Moins de 25 393 €

☐ Entre 25 393 € et 32 552 €

☐ Entre 32 553 € et 45 841 €

☐ Plus de 45 841 €

[Passer cette étape](#) [Suivant >](#)

21 Création de dossier 5/8 — Éligibilité au Bonus de la Prime énergie d'EDF

Département de votre résidence principale : 49 - Maine-et-Loire. Nombre de personnes de votre foyer fiscal : comptez toutes les personnes qui vivent chez vous, y compris les étudiants rattachés. Revenu fiscal de référence : cochez la tranche qui correspond à l'encadré « Vos références » de votre avis d'impôt. Si votre foyer est modeste, la prime est majorée. Vous pouvez aussi cliquer sur « Passer cette étape » : vous aurez alors la prime de base. Cliquez sur « Suivant ».

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

[< Étape précédente](#)

Votre professionnel

Avez-vous choisi votre professionnel ?

☒ Oui

☐ Non

[Passer cette étape](#)

Valider >

22

Création de dossier 6/8 — Votre professionnel

À « Avez-vous choisi votre professionnel ? », cochez « Oui ». Cliquez sur « Valider ».

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Votre professionnel

Si vous avez déjà choisi votre professionnel, nous vous aidons à vérifier qu'il dispose de la qualification RGE.

Quel est le numéro SIRET de votre professionnel ?

Numéro SIRET
94007352100012

L'information présentée est issue de la base de données RGE mise à disposition par l'ADEME, accessible à l'adresse suivante : <https://data.ademe.fr/datasets/historique-rge>. Il vous appartient de vérifier que votre professionnel possède les qualifications RGE adéquates vis-à-vis de votre projet de travaux. EDF ne pourra pas être tenu responsable en cas d'information erronée pouvant empêcher le versement de la Prime Énergie d'EDF.

Quelle est la raison sociale de votre professionnel ?

Raison sociale
BAKOU

Code professionnel (optionnel)

Si vous créez ce dossier sur le site Prime énergie d'EDF à l'initiative de votre professionnel, veuillez saisir ci-dessous le code professionnel qu'il vous a transmis.

Code professionnel

Votre professionnel fait-il appel à un sous-traitant ?

☐ Oui

☒ Non

☐ Je ne sais pas

- 23 Création de dossier 6/8 — Votre professionnel**
- Numéro SIRET de votre professionnel : 94007352100012. La raison sociale « BAKOU » s'affiche automatiquement. Code professionnel : laissez ce champ vide. Sous-traitant : cochez « Non », Cholet Clim réalise les travaux elle-même. Cliquez sur « Valider ».

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Souhaitez-vous déclarer un tiers qui vous aide dans le suivi de votre dossier ?

Pour vous aider à constituer votre dossier de demande de prime, nous vous proposons de déclarer un tiers : personne de confiance qui peut être un proche, votre professionnel ou autre.

Nous communiquerons essentiellement avec vous par e-mail. Si vous déclarez un tiers, celui-ci devra dans un premier temps donner son consentement par le biais du mail qu'il recevra à l'issue de la création de votre dossier.

Votre tiers de confiance recevra une copie de vos e-mails, à l'exception des e-mails d'activation et de gestion de votre espace personnel. Au préalable, le tiers devra donner son consentement.

☐ Oui

☒ Non

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

24 Création de dossier 7/8 — Tiers de confiance

EDF vous propose de déclarer un tiers de confiance. Ce tiers reçoit une copie de vos e-mails et peut vous aider dans le suivi du dossier. Vous pouvez répondre « Oui » et indiquer Cholet Clim (contact@choletclim.fr), ou répondre « Non ». Cliquez sur « Suivant ».



Pompe à chaleur de type air/air

MONTANT ESTIMÉ DE LA PRIME

92 €*

*Montant de la prime fourni à titre indicatif pour tout devis signé jusqu'au 31/12/2026 dont les travaux sont réalisés jusqu'au 30/06/2027 (date de la facture faisant foi). Le montant de la prime dépend des paramètres que vous avez renseignés lors de la création de votre dossier, et est soumis aux évolutions de la réglementation du dispositif des Certificats d'économies d'énergie. Le montant définitif de votre prime est calculé à validation de votre dossier.

25 Création de dossier 8/8 — Montant estimatif de votre prime

EDF affiche le montant estimé de votre prime. Le montant de cette image est celui de notre exemple : pour votre installation, il devrait être d'environ 470 €. Il reste indicatif jusqu'à la validation finale de votre dossier.

Étape 1 bis — Je crée mon dossier de demande de prime (suite)

Montant estimatif de votre Prime énergie d'EDF



Pompe à chaleur de type air/air

MONTANT ESTIMÉ DE LA PRIME

222 €*

dont bonus

26 €

*Montant de la prime fourni à titre indicatif pour tout devis signé jusqu'au 31/12/2026 dont les travaux sont réalisés jusqu'au 30/06/2027 (date de la facture faisant foi). Le montant de la prime dépend des paramètres que vous avez renseignés lors de la création de votre dossier, et est soumis aux évolutions de la réglementation du dispositif des Certificats d'économies d'énergie. Le montant définitif de votre prime est calculé à validation de votre dossier.

26 Création de dossier 8/8 — Montant avec bonus

Si vous avez renseigné vos revenus et que votre foyer est modeste, un bonus s'ajoute au montant de base. L'exemple ci-dessus le montre sur la ligne « dont bonus ».

- ☒ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.
- ☒ Je certifie que la totalité du matériel a été installé par un tiers.**
- ☒ Je suis le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés et je finance cette opération.
- ☒ Je certifie ne faire qu'une seule demande de prime CEE pour les travaux mentionnés ci-dessus et, à défaut, je suis conscient que je m'expose à des sanctions.

**Le tiers est l'entreprise qui a fourni l'équipement et le matériel et qui a réalisé l'intégralité des travaux concernés par votre demande de prime.

Valider mon dossier

27 Création de dossier 8/8 — Attestations et validation du dossier

Descendez en bas de la page. Cochez les quatre cases : les informations sont exactes ; le matériel est installé par un professionnel ; vous êtes propriétaire ou locataire et vous financez les travaux ; vous ne faites qu'une seule demande de prime pour ces travaux. Cliquez sur « Valider mon dossier ». Vous recevez ensuite votre numéro de dossier par e-mail.

Et ensuite

1. Attendez l'accusé d'EDF

Après la validation de votre dossier, EDF vous envoie un e-mail avec votre numéro de dossier. Conservez-le. Ne signez rien avant de l'avoir reçu.

2. Signez votre devis à la main

Imprimez le devis S00117. Datez-le et signez-le à la main, sur papier. EDF refuse la signature électronique. Reportez cette date dans votre espace EDF si elle diffère de celle que vous aviez prévue.

3. Aucun acompte avant la signature

Un acompte versé avant la signature vaut engagement et fait perdre la prime. Cholet Clim ne vous demandera rien avant.

4. Les travaux

Cholet Clim pose votre installation et la met en service. À la réception du chantier, vous recevez votre facture définitive.

5. L'attestation signée ensemble

Le jour de la réception, nous remplissons l'attestation sur l'honneur téléchargée depuis votre espace EDF. Vous signez la partie B. Cholet Clim signe la partie C avec son cachet.

6. L'envoi par courrier

Vous envoyez l'original papier de l'attestation, la copie du devis signé et la copie de la facture. Les scans et les photos ne sont pas acceptés. Joignez votre avis d'imposition si vous avez demandé le bonus.

Adresse d'envoi du dossier

Économie d'Énergie – Prime énergie d'EDF – TSA 79983 – 75839 Paris Cedex 17

Vous suivez ensuite l'avancement de votre dossier dans votre espace EDF, rubrique « Mes travaux ». EDF vous verse la prime après validation de votre dossier.

Une question sur le site d'EDF : conseillers EDF au **01 81 69 30 73**, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Une question sur vos travaux : Cholet Clim au **07 43 73 57 91** ou contact@choletclim.fr.